



**ACCORD INTERNATIONAL DE 2022 SUR LE CAFÉ
CONCLU A LONDRES LE 9 JUIN 2022**

JAPON : ACCEPTATION

La Directrice exécutive de l'Organisation internationale du Café (OIC), agissant en sa qualité de principale fonctionnaire administrative du dépositaire de l'Accord international de 2022 sur le Café, informe les Membres et les autres parties intéressées que le Japon a déposé un instrument d'acceptation le 17 juillet 2023.

Attention : Les services des traités des ministères des affaires étrangères

Organisation internationale du Café
222 Gray's Inn Road
Londres WC1X 8HB
Royaume-Uni
Téléphone : +44 (0) 20 7612 0600
Télécopieur : +44 (0) 20 7612 0630
Site Web : www.icocoffee.org
Courriel : info@ico.org